

Chaire Éthique & innovation de l'UCO

Projet 2022-2027

Titre de la Chaire

Chaire Ethique & innovation de l'UCO

Chaire interdisciplinaire de formation et de recherche en éthique appliquée à l'innovation.

Description générale de la Chaire

La Chaire Éthique et Innovation vise à partager et transférer à tous les partenaires de l'UCO (entreprises, collectivités, associations) son expérience de l'apprentissage de la réflexion et de l'argumentation éthiques à la lumière de l'anthropologie chrétienne, selon le caractère propre de l'UCO. Elle constitue un centre d'expertise éthique attachée à la réalité plurielle de l'innovation : technologique, numérique, sociale, pédagogique, culturelle, etc.

Origine et philosophie de la Chaire

La tâche universitaire est une tâche éthique. L'accroissement extraordinaire des connaissances, leur hyper spécialisation, leur fragmentation et le rythme impressionnant d'innovations appelle de sérieuses réflexions éthiques. Il en va du sens de l'humain et de la responsabilité de la génération présente envers les générations futures.

L'éthique donne forme à l'innovation. Au cœur de l'UCO, la chaire « Éthique & Innovation » entend non seulement accompagner ce mouvement prodigieux, mais également le précéder et l'inspirer. Elle s'intéresse au lien entre innovation et dignité des personnes, entre progrès et société authentiquement humaine, et ce dans de nombreux domaines : technologie, finance, environnement, numérique, économie, pédagogie, culture, etc.

Objectifs de la Chaire

Lieu de rencontre entre enseignants-chercheurs, étudiants et monde professionnel, **la chaire Éthique & Innovation de l'UCO poursuit un triple but :**

1. **Former les étudiants de l'UCO - les acteurs de demain - aux bases de la réflexion éthique,** spécialement ceux qui sont en Master : cours d'éthique fondamentale et professionnelle, certificat en éthique, séminaires, conférences, témoignages de professionnels...
2. **Offrir aux partenaires de la chaire et au monde professionnel un lieu de réflexion et d'accompagnement à leurs questionnements éthiques :** chartes éthiques, valeurs du groupe, comité éthique, *compliance*...
3. **Contribuer à développer la recherche en éthique au sein de l'UCO et au-delà.**

Fondamentaux de la réflexion éthique de la Chaire

Démarche éthique : sept points de repère

1. **Diversité d'approches** : Héritière de multiples traditions et sagesse, la démarche éthique se réfère aujourd'hui à une grande variété de modèles qu'il convient d'identifier, de respecter, de comprendre et de mettre en dialogue rationnel, dans un esprit d'écoute, de tolérance et de critique constructive.
2. **Une discipline scientifique** : La démarche éthique est fondée sur l'exercice de la raison humaine. Elle ne relève donc nullement de positionnements arbitraires ou subjectivistes. Elle procède d'une science rigoureuse et subtile qui possède son épistémologie et son objectivité spécifiques. Toute rationnelle qu'elle soit, cette démarche ne nie pas pour autant la précieuse contribution de la sensibilité, des sentiments et de l'affectivité. Bien au contraire, elle est appelée à les intégrer avec finesse, à leur reconnaître leur juste place et à fonctionner avec celles-ci sans pour autant se laisser dominer par elles.
3. **Une finalité opérationnelle *in concreto*** : La démarche éthique consiste à élaborer rationnellement une action bonne. Bien entendu, elle peut se référer à des modèles qui possèdent de hauts degrés d'abstraction et de puissantes armatures théoriques. Il n'en demeure pas moins vrai que la démarche éthique a une finalité essentiellement pratique et opérationnelle. Elle est une science de l'action bonne, pour l'action et dans l'action. Une telle finalité est poursuivie par des hommes, des femmes et des enfants qui évoluent dans une culture, un temps, un lieu et des circonstances déterminées. La raison éthique opère toujours dans un contexte concret, non in abstracto. C'est à l'intérieur d'une histoire singulière qu'elle vise l'universel. Elle fonctionne toujours en situation, sans pour autant être situationniste.
4. **Des questions pratiques ordinaires et extraordinaires** : Cette finalité opérationnelle entend répondre à des questions pratiques tantôt simples, tantôt complexes. Prenons quelques exemples :
 - Dans ma collocation, personne ne lave la vaisselle. Comment bien réagir sur le plan éthique ?
 - Peut-on parler de « guerre juste » en Ukraine en ce mois de mars 2022 ?
 - Mes parents sont très âgés. Est-il bien que je les accueille dans ma maison ou est-il préférable de leur trouver une maison de retraite adéquate, ou encore de chercher une autre solution éthiquement bonne ? Suis-je moralement tenu d'opter pour le plus grand bien pour eux ?
 - Est-ce bien ou mal d'investir dans des actions d'un groupe fabriquant des produits éthiquement discutables ?
 - Ma cousine de quinze ans se drogue et m'a fait promettre de ne rien dire à ses parents. Quelle est la bonne attitude dans cette situation ? Que faire, que ne pas faire ?
 - Comme homme politique affilié à tel parti, puis-je voter en faveur d'une loi environnementale inique selon moi ?
 - Ais-je des devoirs moraux vis-à-vis de mon chien ?
 - Responsable d'un département de ressources humaines, comment arbitrer un conflit selon des critères non seulement d'efficacité et utilité, mais également de moralité ?

- Que faire face à ce pauvre homme qui me tend la main dans la rue pour me demander de l'argent alors que je sais qu'il est embrigadé dans un processus mafieux ?

L'éthique n'est donc pas une science réservée aux situations extraordinaires. Elle n'est pas l'apanage des « spécialistes ». Non, elle s'intéresse aussi - et d'abord - aux actions simples de la vie de tous les jours. Elle est une sagesse chevillée au cœur, à l'esprit et au corps de chaque humain. Elle est un signe éminent de leur dignité et de leur égalité. Elle concerne le quotidien et l'exceptionnel, le banal et l'essentiel, l'individuel et le commun, la sphère privée et la sphère publique.

5. **Le bien et le mal** : Toute démarche éthique porte sur l'action bonne à accomplir par le sujet individuel ou institutionnel, et par conséquent sur l'action mauvaise à éviter. Dans une partie importante de la culture occidentale aujourd'hui, l'idée même de l'existence d'un bien et d'un mal éthique « objectif » est puissamment interrogée et soupçonnée. En quel sens peut-on parler de « vérité sur le bien à faire et donc sur le mal à éviter » ? Que signifie « agir bien » et par conséquent « mal agir » ?

- Selon Aristote et Thomas d'Aquin, bien agir consiste à vivre selon les vertus et de s'accomplir ainsi en tant qu'être humain, d'être profondément heureux.
- Selon Occam et Kant, bien agir consiste à se soumettre à des lois morales dictées par la raison et exprimées par le devoir.
- Selon Hobbes et Rawls, bien agir consiste à respecter des règles de collaborations sociales.
- Selon Hume, bien agir est une question de pure description et de pure constatation par rapport à une normalité et une anormalité toujours fluctuante.
- Selon Bentham et Schüller, bien agir consiste à produire des « unités de plaisirs maximums » pour le plus grand nombre ainsi que des effets globalement positifs selon des critères d'utilité.
- Selon Jonas, bien agir consiste à vivre de manière responsable par rapport aux générations futures.
- Selon Nietzsche, le surhomme agit « par-delà le bien et le mal », dans un éternel mouvement créateur de ses valeurs.

Comment articuler ces différentes approches du bien ? Répondre à cette question exige un travail de grande ampleur, avec une attention aux rapports que ces différents points de vue sur le bien entretiennent entre eux. Contentons-nous de donner un critère central et décisif : la distinction entre le bien intégralement humain et le bien sous un certain aspect.

- Le bien intégralement humain est le bien « tout simplement » (*bonum simpliciter*) de l'homme en tant qu'être humain. Ce bien est exprimé de multiples manières selon les cultures, parmi lesquelles celle de « dignité humaine » et de « droits fondamentaux de l'homme » en contexte juridique occidental.
- Le bien sous un certain aspect (*bonum secundum quid*) ne désigne qu'un angle de vue limité et partiel sur le bien de l'homme. Un médecin, par exemple, peut être bon sous le rapport de sa compétence médicale (*bonum secundum quid*), mais être mauvais en tant qu'humain (*bonum simpliciter*).

Les biens sous certains aspects sont étudiés par les sciences humaines et exactes selon des méthodes qui leur sont propres : le bien-être psychologique, la santé physique, le bien normal enregistré par une enquête sociologique, la prospérité économique, l'efficacité technique, la bonne gestion des ressources humaines, ... publique. Dans l'analyse d'une situation donnée,

la démarche éthique est donc appelée à opérer un travail de discernement et d'identification du bien éthique « tout simplement », sans le confondre avec les « biens sous certains rapports ».

6. **Liberté, conscience et responsabilité** : La démarche éthique ne s'intéresse qu'aux actes humains conscients, libres et responsables. Les autres actes - comme la digestion par exemple ou les « actes manqués » - ne la concernent pas directement. Ils sont les objets des sciences humaines et exactes. Sans liberté, sans conscience et sans responsabilité, pas d'éthique possible.
7. **Une discipline fondamentale et des disciplines appliquées** : Comme nous l'avons vu, la démarche éthique traite rationnellement d'innombrables questions pratiques sous l'angle du bien intégralement humain ainsi que sous l'angle de la liberté, de la conscience et de la responsabilité qui lui sont intrinsèquement ordonnées. Cette démarche est analysée soit dans la perspective de l'éthique fondamentale, soit dans la perspective des éthiques « appliquées »
 - Comme son nom l'indique, l'éthique fondamentale étudie les fondements de toute démarche éthique, les dénominateurs communs à toutes les éthiques appliquées ou spéciales.
 - Ces dernières couvrent les différents champs de l'existence humaine, vastes et complexes : l'éthique de l'environnement et des animaux, l'éthique des sciences et des techniques, l'éthique des lettres et des arts, la bioéthique et l'éthique médicale, l'éthique familiale et l'éthique de l'éducation, l'éthique sociale et politique, l'éthique du droit, l'éthique des affaires, les éthiques professionnelles comme l'éthique journalistique et des médias, l'éthique des ressources humaines, l'éthique des loisirs, ...

Déclinaisons pratiques des activités de la Chaire E&I de l'UCO

Les activités envisagées par la Chaire pour la période 2022-2027, selon son triple but exposé plus haut, sont les suivantes :

1° Former les étudiants – les acteurs de demain – de l'UCO aux bases de la réflexion éthique : cours d'éthique fondamentale et professionnelle, certificat en éthique, séminaires, conférences.

1. **Grande conférence annuelle de la Chaire Ethique et innovation**, accessible à tous
2. **AHS *Ethique et convictions personnelles : Comment discerner en toute situation ?***, accessible aux Licences et Masters. Ce parcours de 36h est composé de cours, de débats et de témoignages. Il vise d'une part à donner les fondamentaux théoriques d'une réflexion éthique, et d'autre part à mettre en œuvre une telle réflexion *in concreto* à travers l'étude de cas pratiques, un esprit d'écoute, de dialogue, de tolérance et de critique constructive.
3. **Certificat en éthique** : Les étudiants de Licence ou de Master qui le souhaitent peuvent suivre un parcours certifiant en éthique. Le Certificat est délivré par la Faculté de théologie. Pour obtenir ce certificat, ils doivent :
 - a. suivre l'AHS de 36h avec son évaluation.
 - b. participer à la Grande conférence proposée par la Chaire Ethique au cours de l'année.

c. Réaliser un travail de réflexion personnelle d'environ 10 pages à partir d'un dossier de textes qui sera présenté lors d'une évaluation orale de synthèse d'environ 15 minutes. Le Certificat est obtenu si la note finale (note de l'ET/AT pour 50% + note de l'oral de synthèse pour 50%) est égale ou supérieure à 10/20. Le Certificat peut faire état de mentions.

2° Offrir aux partenaires de la chaire et au monde professionnel un lieu de réflexion et d'accompagnement à leurs questionnements éthiques : chartes éthiques, valeurs du groupe, comité éthique, compliance.

1. **Grande conférence annuelle de la Chaire Ethique et innovation**, accessible à tous
2. **Pauses éthiques** : Reprise des pauses éthiques, où les entreprises sont invitées à venir réfléchir autour de thèmes éthiques choisis avec elles. Les Pauses éthiques ont lieu sur une demi-journée, avec la venue d'un ou plusieurs intervenants spécialistes du sujet choisi. Divers enseignants de l'UCO impliqués dans la Chaire ou intéressés par le sujet sont invités ainsi que quelques étudiants motivés ou intéressés par le sujet.
3. **Petits-déjeuners éthiques** : proposition de petits-déjeuners éthiques au sein des entreprises partenaires de la Chaire. Permet à l'UCO d'aller au sein des entreprises et aux entreprises de proposer ce temps de formation et de réflexion sur un thème choisi à leurs salariés sur un temps court (2 ou 3h petits- déjeuners inclus).
4. **Expertise en éthique fondamentale** : proposition aux entreprises de participer à leurs réflexions éthiques, à leurs comités éthiques ou de compliance. Bien entendu, l'UCO ne se substitue pas au jugement des entrepreneurs mais peut aider ceux-ci à approfondir leur propre réflexion dans des situations concrètes.

3° Contribuer à développer la recherche en éthique au sein de l'UCO et au-delà.

1. **Mémoire de référence de la Chaire** : Exposer les fondements de la démarche éthique que propose la Chaire aux étudiants et aux entreprises. Ce mémoire, illustré de cas pratiques, servirait de référentiel commun et de texte source. Il permettrait aux étudiants de repartir avec un petit ouvrage guide.
2. **Manuel d'éthique co-rédigé par les chercheurs impliqués dans la Chaire, à destination des étudiants voire des entrepreneurs** : A plus long terme, le mémoire de la Chaire sera développé grâce aux apports de différents chercheurs de l'UCO dans le sens de l'éthique appliquée.

Structure et organisation de la Chaire

La Chaire Éthique et Innovation constitue une organisation autonome au sein de l'UCO, assurant l'interface, autour du projet défini, entre les parties prenantes impliquées. Afin d'assurer sa mission de création et de diffusion de connaissances, elle se structure comme suit :

- Un titulaire académique, responsable auprès de l'UCO et jouant le rôle d'interface avec les parties impliquées.
 - **Olivier Bonnewijn**, Docteur en théologie morale et éthique, Enseignant en théologie fondamentale à la Faculté de théologie de l'UCO
- Un comité scientifique, composé du titulaire de la Chaire et de trois académiques du domaine invités par ce premier en charge de la sélection et de l'encadrement des chercheurs engagés dans le cadre de la Chaire et de la supervision scientifique des recherches.
 - **Olivier Bonnewijn**, Docteur en théologie morale et éthique, Enseignant en théologie fondamentale à la Faculté de théologie de l'UCO
 - **Solène de Mas Latrie**, Doctorante en éthique, enseignante en Faculté Droit, économie, gestion à l'UCO
 - **Pierre Chauvet**, Docteur en mathématiques appliquées, directeur de l'Institut des mathématiques appliquées de l'UCO et spécialiste en traitement des données – big data
 - **Thomas Hoang**, Docteur en Sciences de la communication, vice doyen de la Faculté des Humanités et enseignant à l'UCO
 - **Giulio de Ligio**, Docteur en philosophie politique.
- Un comité de pilotage, composé du titulaire de la Chaire, du comité scientifique, des chercheurs, du coordinateur de la Chaire, du directeur du mécénat de l'UCO et des représentants des entreprises partenaires de la chaire. Ce comité se réunit au minimum trois fois par an.

Budget et financement de la Chaire

Coûts engendrés annuellement par la Chaire :

- ½ ETP enseignant-chercheur pour animer et coordonner la Chaire + coûts d'environnement (50 k€)
- ½ ETP coordination de la chaire (25 k€)
- 1 bourse de thèse par an (35 k€)
- 3 bourses ateliers (15 k€)
- Pauses éthiques et chercheurs invités (20 k€)
- Ateliers éthiques étudiants master (15 k€)

Soit un total annuel de 160 k€.

Implication de l'UCO dans le financement de la Chaire : 40 000 €/an.

Implication des mécènes dans le financement de la Chaire : objectif de 4 à 6 mécènes contribuant entre 25 000 et 50 000 € par an, pendant 5 ans au développement de la Chaire. Grâce au statut fiscal de l'association Saint-Yves – reconnue d'utilité publique (RUP) – qui porte l'UCO, la participation de chaque mécène à la Chaire Éthique et Innovation bénéficiera de la déduction fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés. Les entreprises peuvent donc déduire leur don en faveur de l'UCO à hauteur de 60 % de leur soutien jusqu'à hauteur de 5 pour 1 000 de leur chiffre d'affaires H.T. Ainsi, un don de 50 000 € permet une déduction de 30 000 €. Ce qui porte le coût réel de l'entreprise à 20 000 €.

Mécènes déjà engagés sur la Chaire : Groupes Lelièvre, Lucas, Actual, Sotrapid, BMG.